Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20261112-2026_068-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2026/068

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusées : Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX

Date de convocation : le 4 novembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sandrine GAUDIN

Objet :
Jeunes agriculteurs du Sud 35 : demande de subvention

M. le Maire soumet la demande de subvention formulée par Les Jeunes Agriculteurs du Sud 35 dans le cadre de l'organisation du défilé d'engins agricoles illuminés pour Noël.

Après un succès grandissant rencontré lors des trois premières éditions, le défilé de Noël des JA du Sud 35 est de retour pour la quatrième année consécutive le samedi 12 décembre 2026.

Le départ aura lieu de Saint-Just, de la salle de Cojoux à 17 h 30, pour arriver à l'hippodrome de Maure de Bretagne en passant par les bourgs de Pipriac, Bruc/Aff et Saint-Séglin.
M. le Maire propose de leur octroyer une subvention pour financer des installations et décorations ou de la location de matériel nécessaire à la mise en place de cet évènement.

Après délibération, le conseil municipal décide, avec 12 votes pour et 1 abstention, de verser la somme de 150 € aux Jeunes Agriculteurs du Sud 35 pour contribuer à l'organisation de ce défilé de Noël et autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables en découlant. La dépense sera imputée au C/65748 « Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé ».

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr